

Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

A Principes d'action (6 modules)

B Organisation (2 modules)

C Éducation en vue d'un développement durable (8 modules)

D Promotion de la santé (8 modules)

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : www.reseau-ecoles21.ch.

Précisions

Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

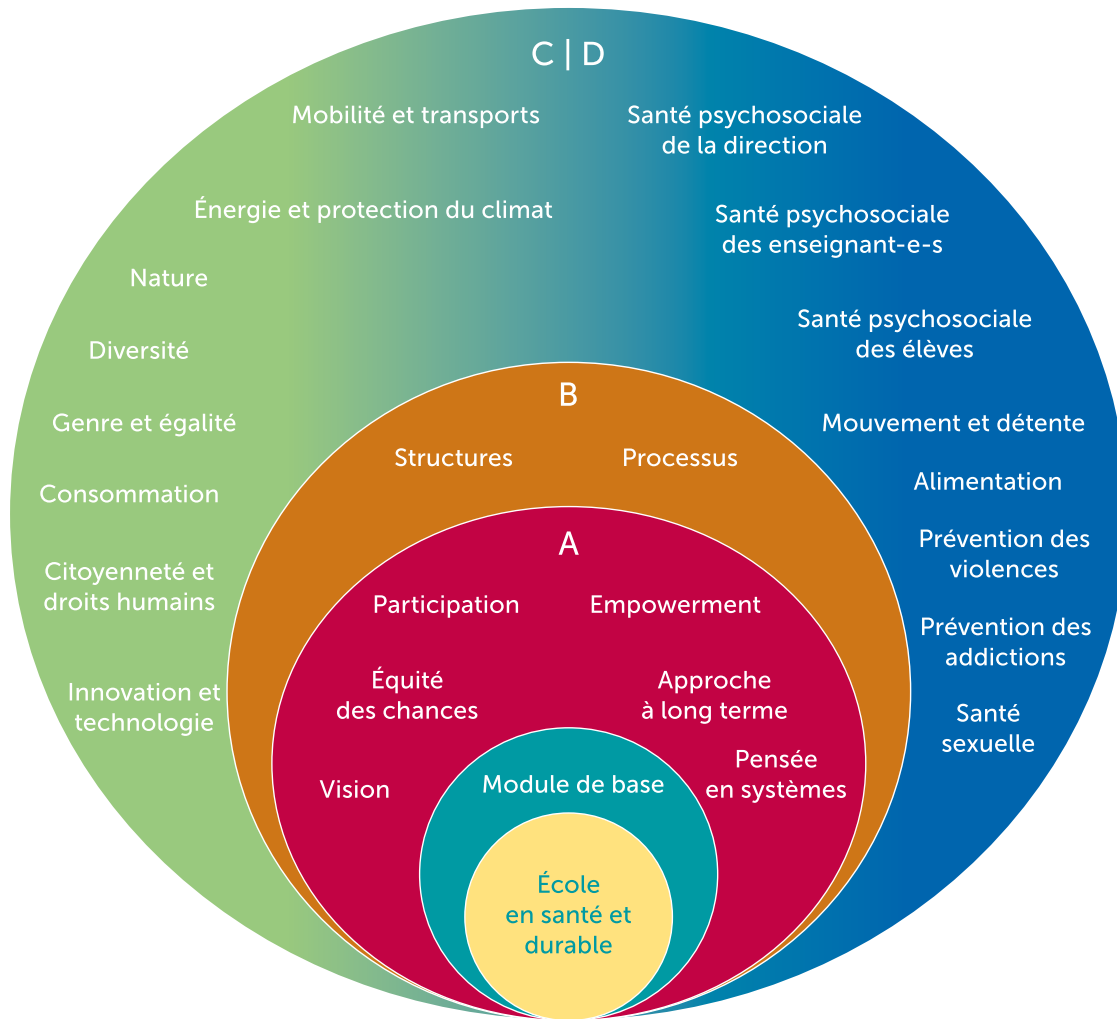
L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

Remarque

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation. Le seul terme « parents » est utilisé par souci de simplicité, mais il doit être compris dans un sens large.



Table des matières



Module de base	5
A Principes d'action	
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
B Organisation	
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
C Éducation en vue d'un développement durable	
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
D Promotion de la santé	
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

C.5 Genre et égalité

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Genre et égalité » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences permettant de traiter de manière critique et réfléchie les questions de genre et de soutenir l'égalité des droits (par ex. : réflexion sur la prédominance du genre et des rôles genrés à tous les niveaux de la vie ainsi que dans les médias et la communication, respect des différences et mise en perspective de ses propres représentations).								
2.	L'enseignement et les offres d'accompagnement prennent en compte la diversité des identités de genre (par ex. : mise en œuvre progressive d'unités d'enseignement séparées par genre, langage d'enseignement sensible au genre, inclusion équilibrée de toutes et tous dans les leçons).								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser autour du genre et de l'égalité (par ex. : fondements juridiques, stéréotypes, préjugés implicites, aménagement de l'enseignement et des espaces de vie tenant compte du genre, droits humains et de l'enfant, diversité des identités de genre, orientation sexuelle, modèles stéréotypés dans un contexte social et culturel en mutation, la langue comme moyen de favoriser l'égalité, discrimination, prévention des violences) a. sont à disposition. b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées au genre et à l'égalité et se forment en conséquence. b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques liées au genre et à l'égalité, nous consultons des spécialistes externes (par ex. : groupes LGBT et spécialisés dans la diversité d'orientation de genre, expert-e-s en droits des enfants, bureau de l'égalité, services de prévention de la discrimination et des violences, services d'éducation sexuelle).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.5 Genre et égalité

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Genre et égalité » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes positions et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : aménagement de l'enseignement et des espaces de vie tenant compte du genre, communication et langue, contenus de l'enseignement et de l'apprentissage).								
7.	L'école dispose de structures qui permettent de concilier vie professionnelle et vie familiale pour toutes les personnes qui y participent (par ex. : école à horaire continu, repas de midi, garde d'enfants l'après-midi, enseignement en équipe, travail à temps partiel).								
8.	Tout le personnel de l'école communique de manière épiciène (courriers, lettres, concepts).								
9.	a. L'école met en œuvre des mesures et des offres de renforcement de la communauté et en faveur de l'égalité (par ex. : offres séparées et mixtes, transfert de connaissances sur l'égalité de traitement aux parents, débat autour des identités sexuelles, « code genre » élaboré de façon participative, utilisation de la cour de récréation).								
	b. Les élèves participent activement à l'élaboration de ces offres et en assument conjointement la responsabilité.								
	c. Les parents participent activement à l'élaboration de ces offres et en assument conjointement la responsabilité.								
10.	Dans la mesure du possible, l'école veille à un rapport équilibré entre les genres lors des recrutements et de la constitution des groupes et équipes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [A.2. Empowerment](#) [A.3. Équité des chances](#) [C.4 Diversité](#) [C.7 Démocratie et droits humains](#) [D.6. Prévention des violences](#) [D.8. Santé sexuelle](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Santé sexuelle](#) [Citoyenneté et droits humains \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)